

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le vingt deux mars à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, VAGINAY Sophie, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean,. NICOLAS Yves, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSEE : Mme DOUX Séverine ayant donné pouvoir de Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2016/11

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE SIEGEANT DANS CERTAINES COMMISSIONS, ASSOCIATIONS ET STRUCTURES SUITE A SA DEMISSION.

Vu sa délibération n°2016/9 prise lors de cette même séance, prenant notamment acte de la désignation de Mme OKROGLIC Dominique en qualité de conseiller communautaire de st Pons suite à la démission de M. NICOLAO Michel.

Vu la demande Mme OKROGLIC Dominique de siéger dans certaines commissions.

Considérant par ailleurs, qu'il convient de remplacer l'élu démissionnaire dans les structures et associations où il siégeait.

Sur proposition du Président,
Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **DIT** que Mme OKROGLIC Dominique siégera dans les commissions suivantes :
 - **Commission des finances,**
 - **Commission « Ski Alpin ».**
- **DECIDE** de désigner à main levée le remplaçant de l'élu démissionnaire dans les diverses structures et associations où il siégeait comme suit :
 - **COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DU TRANSFERT DES CHARGES (conf del 2015/71 du 16/06/2015):**
1 représentant par commune
 - **Mme OKROGLIC Dominique**
 - **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES CONSULTATIVE DE LA CC DU GUILLESTROIS (conf del 2015/166 du 21/12/2015) :**
 - **M. BOUVET Patrick**
 - **ASSOCIATION DE CONCERTATION DES DIFFERENTS UTILISATEURS DE LA RIVIERE UBAYE ET DE SES AFFLUENTS :**
 - **M. PAYOT Jean-Michel**
 - **COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE :**
 - **Mme ESPANET Martine**

- **DECIDE de** procéder à l'élection, à bulletin secret, du remplaçant de l'élu démissionnaire au sein du comité syndical du SMAP et du conseil d'exploitation de la régie du Sauze super-Sauze Ubaye :

- **SMAP (SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE PRA-LOUP) (conf délibération n°2014/33 du 17/04/2014):**

Le Président propose la candidature de **M. Yvan BOUGUYON** au poste de membre titulaire du SMAP et demande si d'autres élus se portent candidats.

Mmes OKROGLIC Dominique et PIGNATEL Agnès se déclarent également candidates.

Résultat du 1er tour du scrutin

A) Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
B) Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
C) Nombre de suffrages exprimés	28
D) Majorité absolue	15
<u>RESULTATS</u>	
M. Yvan BOUGUYON	13
Mme OKROGLIC Dominique	3
Mme PIGNATEL Agnès	12

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est procédé à un deuxième tour de scrutin avec les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au 1^{er} tour.

Résultat du 2ème tour du scrutin

A) Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
B) Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
C) Nombre de suffrages exprimés	28
D) Majorité absolue	15

RESULTATS	
M. Yvan BOUGUYON	14
Mme PIGNATEL Agnès	14

Aucun candidat n'est élu car aucun d'eux n'a obtenu la majorité absolue.

M. BOUGUYON décide alors de retirer sa candidature au bénéfice de celle de Mme PIGNATEL Agnès.

Le Conseil de Communauté,

Après délibéré,

A la majorité des membres présents (M. BOUGUYON s'étant abstenu),

- **ACCEPTTE** cette proposition,
- **DESIGNE** Mme PIGNATEL en qualité de membre titulaire au sein du comité syndical du SMAP.

- **REGIE DU SAUZE SUPER-SAUZE UBAYE (conf délibération n°2014/33 du 17/04/2014) :**

Le Président propose la candidature de **Mme OKROGLIC Dominique** au poste de membre titulaire de la régie Sauze Super-Sauze Ubaye.

Mme **VAGINAY Sophie** se déclare également candidate.

Résultat du 1er tour du scrutin

A) Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
B) Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
C) Nombre de suffrages exprimés	28
D) Majorité absolue	15
RESULTATS	
Mme VAGINAY Sophie	21
Mme OKROGLIC Dominique	7

Est élue, à la majorité absolue, **Mme VAGINAY Sophie**, membre titulaire du conseil d'exploitation de la régie du Sauze Super-Sauze.

Mme VAGINAY Sophie étant jusqu'à présent suppléante de M. MARTIN Jacques, il convient de procéder à son remplacement.

Le Président propose de désigner, à main levée, **Mme OKROGLIC Dominique**.

Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTTE** cette proposition,
- **DESIGNE** Mme **OKROGLIC Dominique** suppléante de M. MARTIN Jacques pour siéger à la régie du Sauze super-Sauze.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
M. Jacques MARTIN.

